

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1992)

Rubrik: Société de patronage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

9. Société de patronage

Questions financières

Le comité de patronage a, cette fois encore, encaissé moins de cotisations de membres et de dons que l'an passé. Grâce à la modestie de l'infrastructure et aux dimensions raisonnables du secrétariat, ces moyens peuvent être investis avec efficacité au service de la protection du paysage. Mais si l'on veut que la FSPAP puisse poursuivre avec succès ses activités même dans une période aussi difficile que celle que nous traversons, il faut se souvenir qu'elle dépend de legs, et de l'apport financier des membres et des donateurs.

Assemblée des membres

Le 23 octobre a eu lieu à Zofingue l'assemblée des membres du comité de patronage. L'assemblée a reconduit Monsieur G. Tobler, en qualité de président du comité de patronage pour une nouvelle période de quatre ans. Nous remercions chaleureusement ici le président d'avoir accepté ce mandat.

Madame Lili Nabholz-Haidegger, Dr en droit, conseillère nationale, présidente de la FSPAP et Messieurs Walter Frauenfelder, Dr en droit, Forch, Jörg Neef, Dr oec. publ., Zurich, et Lorenz Reinhart, lic. ès sc. éc. HSG, ont été élus membres du comité.

Par ailleurs, l'assemblée a adopté la modification des statuts. La cotisation annuelle de membre individuel a été fixée à fr. 80.– à partir de 1993 (art. 3, al. 1). L'al. 3 de l'art. 4 subit une légère modification en ceci que le comité peut dorénavant élire quatre membres au minimum et douze au maximum. D'autre part, l'assemblée des membres a habilité le comité à procéder lui-même à des élections complémentaires sans devoir attendre la prochaine assemblée des membres.

Comité

- Gustav Tobler, anc. vice-président du Conseil d'administration de l'Union de Banques Suisse, Saint-Gall (**président**)
- Peter Anrig, sous-directeur de la Fédération suisse du tourisme, Berne
- Roger Beer, ing. forestier EPFZ, directeur du Service des espaces verts et de l'environnement de la ville de Genève (SEVE), Carouge
- Erika Forster-Vannini, conseillère d'Etat, Saint-Gall
- Walter Frauenfelder, anc. directeur général de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine Rentenanstalt, Forch
- Hans Gattiker, secrétaire général du Heimatschutz suisse, Zurich
- Peter Koechlin, vice-président de la Ligue suisse pour la protection de la nature LSPN, Bâle
- Willy Loretan, conseiller aux Etats, Zofingue

- Rudolf Muggli, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, Berne
- Lili Nabholz-Haidegger, conseillère nationale, Zollikon
- Jörg Neef, membre de la direction du Crédit Suisse, Zurich
- Lorenz Reinhart, lic. ès sc. éc. HSG, Maur
- Dante Sabbadini, avocat, Lugano
- Heinrich Tanner, directeur du conseil d'administration de Concast Holding SA, Herisau
- Raimund Rodewald, Berne (secrétaire)